



santé  
famille  
retraite  
services

## Mention d'information RGPD

# Gestion de l'Action sanitaire et sociale

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, relatif à l'accueil et l'accompagnement social des personnes afin :

- d'instruire, de gérer et le cas échéant de verser les prestations sociales légales et facultatives (extra légales).
- d'étudier les dossiers soumis au Service des Aides Financières : prise en charge financière de tout ou partie d'une prestation en lien ou non avec une structure tierce qui œuvre dans l'action sociale (ALSH, Association d'aide à domicile, etc.)
- d'offrir un accompagnement social adapté aux difficultés rencontrées et, le cas échéant, orienter les personnes vers les structures compétentes susceptibles de les prendre en charge ;
- d'échanger et partager les informations strictement nécessaires, dans le respect des dispositions de l'article L. 1110-4 du CSP et des dispositions du CASF, permettant de garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi des personnes entre les intervenants sociaux, médicaux et paramédicaux ;
- d'assurer l'accompagnement et le suivi des personnes dans l'accès aux droits et notamment l'assistance dans les relations et les démarches à effectuer auprès des personnes ou services compétents ;
- de suivre les dossiers des assurés et de leurs ayants droit bénéficiaires par la gestion de la relation assuré : courrier postal ou électronique, accueil téléphonique ou physique, message téléphonique, télé- services, gestion des offres de services notamment par des actions d'information (mailing) à destination des assurés pour leur faire connaître les actions, ateliers, prestations mis en place à leur bénéfice dans le domaine de l'action sociale y compris prestations extra légales proposées par le Service des Aides financières.
- d'assurer le pilotage de l'activité et l'évaluation de la qualité du service rendu grâce à des statistiques élaborées à partir des données préalablement anonymisées (outil DOSOC qui permet la gestion des identifiants et des données administratives de la population faisant appel au service social de la MSA GIRONDE, la gestion des interventions des travailleurs sociaux salariés de la MSA GIRONDE, l'exploitation anonymisée des indicateurs d'activité extraits des données en gestion)

Il est réalisé par la Mutualité Sociale Agricole dans le cadre de l'exercice de sa mission d'intérêt public.

Les catégories d'informations traitées pour les assurés sociaux sont les suivantes :

- Données d'identification,
- Données relatives à la vie personnelle,
- Données relatives à la vie professionnelle,
- Informations d'ordre économique et financier,
- NIR,
- Données de santé.

Ont accès aux données strictement nécessaires à l'exercice de leurs missions, dans la limite du besoin d'en connaître, les autres organismes de sécurité sociale et partenaires externes œuvrant dans le domaine de l'ASS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'assuré, ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.](#)